

SCP
Sébastien Lenoir
François Tostain
Huissiers de Justice associés

119 Avenue du Général Leclerc
33200 Bordeaux
☎ : 0556442206
☎ : 0556791162
✉ : lenoir.tostain@huissier-justice.fr
Site web : <http://www.scp-lenoir.fr>
CDC AQUITAINE ET GIRONDE
IBAN N°: FR 80 40031 00001 0000310349K 08

**ACTE
D'HUISSIER
DE
JUSTICE**
COPIE

COUT DE L'ACTE	
Décret n°2016-230 du 26 février 2016 Arrêté du 28 février 2020 fixant les tarifs réglementés des huissiers de justice	
Emolument (Art R444-3 C. Com)	109,58
Frais de déplacement (Art A444-48)	7,67
Total HT	117,25
TVA (20,00 %)	23,45
Total TTC	140,70
Acte dispensé de la taxe	



Références : 39971
ER - PVSIMDESC

PROCES-VERBAL DE DESCRIPTION

LE SEPT JUIN DEUX MILLE VINGT TROIS

A LA DEMANDE DE :

SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES DE LA RESIDENCE PALMER Rue Camille Pelletan, Rue Schweitzer, Square Pierre Béziat à 33150 CENON, représenté par la SA RIVIERE C, dont le siège est 3 bis, Avenue Abadie 33100 BORDEAUX

AYANT POUR AVOCAT CONSTITUE SCP JOLY Emmanuel & CUTURI-ORTEGA Caroline, dont le siège social est à (33000) BORDEAUX, AVOCATS DYNAMIS EUROPE, domicilié en cette qualité audit siège social au cabinet duquel domicile est élu.

EN VERTU :

D'un jugement rendu le 26 Mai 2016 par le Tribunal d'Instance de BORDEAUX, définitif.

D'un PV d'AG du 23/04/2015

Je, Sébastien LENOIR, Commissaire de Justice associé au sein de la Société Civile Professionnelle Sébastien LENOIR & François TOSTAIN, titulaire d'un office d'Huissier de Justice à la résidence de Bordeaux, 119 avenue du général leclerc, l'un d'eux soussigné,

Conformément aux dispositions de l'article L322-2 et des articles R322-1 à R322-3 du Code des procédures civiles d'exécution, certifie m'être transporté ce jour à l'adresse suivante :

1, rue Camille Pelletan Cenon, entrée n°9, appartement 37, Résidence Palmer 33150 CENON

A l'effet de procéder à la description exacte et détaillée des biens et droits immobiliers qui y sont situés et appartenant à :

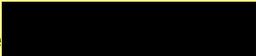


Dont le requérant poursuit la saisie et la vente suite à la signification d'un commandement de payer valant saisie en date du 15 mai 2023.

Là étant, assisté de :

- Messieurs Fourcaud Serge et Raymond, en qualité de témoins.
- Monsieur LOZE, serrurier.

Nous procédons aux constatations suivantes :

Et en présence  locataires, nous procédons aux constatations suivantes :

DESCRIPTIF DE L'APPARTEMENT

Hall d'entrée

Porte d'entrée avec une serrure et deux verrous en applique, état d'usage.

Sol parquet en état d'usage.

Les murs sont tapissés, tapisserie en état d'usage.

Plafond entoilé et peint en blanc, état d'usage.

Un point lumineux au plafond.

Un interphone.

Photo n° 1

Cuisine

Sol recouvert d'un carrelage, propre, état d'usage.

Les murs sont tapissés et peints en blanc, propres, état d'usage.

Plafond entoilé et peint en blanc, propre, état d'usage.

Un point lumineux au plafond.

Une fenêtre en bois, deux vantaux, simple vitrage, volets en bois.

Placards de rangement hauts et bas. [REDACTED] nous indique que les meubles de cuisine lui appartiennent.

Une hotte aspirante.

Un évier, deux bacs, avec robinet mitigeur, état d'usage.

Photo n° 2

Chambre n°1 (Mitoyenne avec la salle de bains)

Sol parquet, état d'usage.

Les murs sont tapissés, tapisserie propre, état d'usage.

Plafond peint en blanc, propre, état d'usage.

Un point lumineux au plafond.

Une fenêtre en bois, deux vantaux, simple vitrage, volets en bois.

Salle de bains

Sol recouvert d'un carrelage en état d'usage.

Sur les murs, la faïence est propre, état d'usage.

Plafond peint présentant des traces de reprise.

La peinture est légèrement cloquée autour du point lumineux.

Une baignoire équipée d'un robinet mitigeur, flexible, douchette, l'ensemble est en état d'usage.

Un lavabo avec robinet mitigeur, état d'usage.

Photo n° 3

Couloir de distribution (entre la porte d'entrée à la salle de bains)

Le sol parquet est en état d'usage.

Les murs sont tapissés, tapisserie propre, état d'usage.

Plafond entoilé, peint en blanc.

La peinture est propre.

Un placard mural, deux portes.

Chambre n°2 (Mitoyenne avec le salon)

Sol parquet en état d'usage.

Les murs sont tapissés, tapisserie en bon état général.

Plafond peint en blanc, la peinture présente quelques traces de reprise

Une fenêtre, deux vantaux, simple vitrage, volets en bois.

Un placard, deux portes.

Photo n° 4

Chambre n°3

Sol parquet, état d'usage.

Les murs sont tapissés, la tapisserie est propre, bon état

Plafond peint.

La peinture du plafond est cloquée à divers endroits et présente des traces de reprise.

Une fenêtre, deux vantaux, simple vitrage, volets en bois.

Un placard à deux portes.

Photo n° 5

WC

Sol carrelé en bon état.

Les murs sont entoilés et peints.
La peinture est propre.

Plafond entoilé et peint en blanc, propre.
Un point lumineux au-dessus de la porte de communication.

WC avec cuvette, double abattant, état d'usage.
La chasse d'eau fonctionne.

Un lave-mains, propre.

Photo n° 6

Couloir de distribution n°2 (entre le salon et les WC)

Sol parquet en état d'usage.

Les murs sont tapissés.
La tapisserie est en état d'usage.

Plafond peint en blanc, propre.
Un point lumineux, fonctionne.

Séjour

Sol parquet en état d'usage.

Les murs sont tapissés, tapisserie en bon état général.

Plafond entoilé et peint en blanc, propre.
Un point lumineux au plafond, fonctionne.

Une baie vitrée coulissante, deux vantaux, double vitrage.

Photo n° 7

Renseignements complémentaires

Hall d'entrée n°9, appartement n°37, septième étage, porte en face de l'ascenseur.
L'immeuble est équipé d'un ascenseur, en bon état, et d'une cage d'escalier commune.
Les boîtes aux lettres sont situées dans le hall d'entrée de l'immeuble.
Porte d'entrée de l'immeuble équipée d'un interphone collectif et d'un vigik.
Chauffage collectif
L'appartement dispose d'un box au sous-sol qui se ferme avec un cadenas.
L'appartement dispose d'une place de parking extérieure.

L'appartement est occupé par les époux [REDACTED] depuis 8 ans, qui y vivent avec leurs enfants.
au sol.

Montant du loyer : Le montant du loyer sera communiqué ultérieurement par [REDACTED]

Superficie approximative de l'appartement

Hall d'entrée	2,81	m ²
Couloir n°1	2,97	m ²
Cuisine	9,12	m ²
Salle d'eau	3,44	m ²
Chambre n°1	10,64	m ²
Couloir n°2	2,88	m ²
WC	1,71	m ²
Chambre n°2	11,52	m ²
Chambre n°3	10,08	m ²
Séjour	19,95	m ²
Superficie totale	75,12	m²

Mes opérations étant terminées, je me suis retiré. Les photographies des lieux sont annexées au présent procès-verbal.

Et de ce qui précède, j'ai dressé le présent procès-verbal pour servir et valoir ce que de droit.

En vertu des dispositions de l'article A444-18 de l'arrêté du 26 février 2016 fixant les tarifs réglementés des huissiers de justice, il est indiqué que la prestation objet du présent acte a débuté le 7 juin 2023 à 14h00, pour se terminer le 7 juin 2023 à 15h00, pour une durée de 1 h00.

Sébastien LENOIR





Photo n° 01 du 07-06-2023



Photo n° 02 du 07-06-2023



Photo n° 03 du 07-06-2023

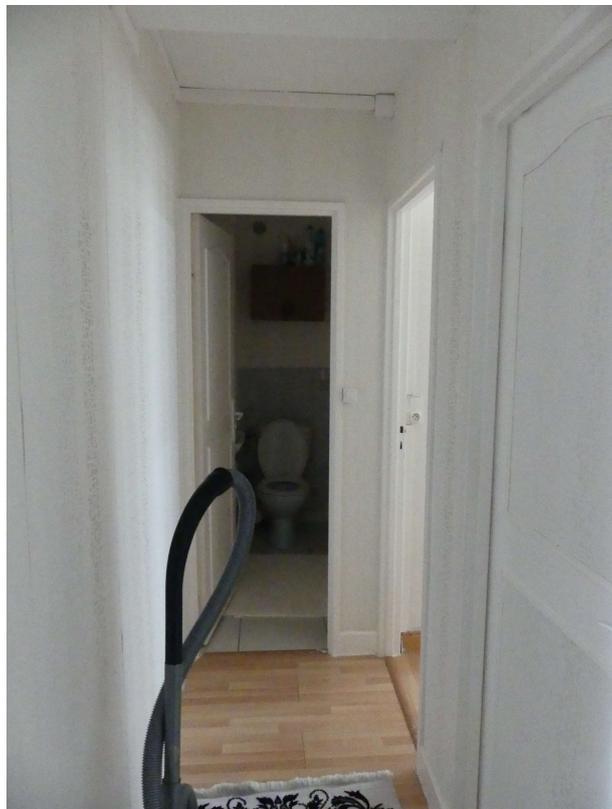


Photo n° 04 du 07-06-2023



Photo n° 05 du 07-06-2023



Photo n° 06 du 07-06-2023



Photo n° 07 du 07-06-2023



Photo n° 08 du 07-06-2023